

Traité par: *AMM*

Date: <i>21.6.22</i>	
N°: <i>1207.03</i>	classement doc. original
AR le:	par: Commune de Grandson
Rue Basse 57	
1422 Grandson	
DISTRIBUTION	
Pour traitement	Pour information
<i>RTH</i>	Délai
<i>JT</i>	Délai
	Délai
Epalinges, le 20.06.2022	
☒ Courrier municipal	
Saisi OJ du: _____	
☐ Retourner à: _____	

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 22-VD-21919

V1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Grandson
Prélèvement du : 14.06.2022
Date arrivée : 15.06.2022
Effectué par : Monsieur A. Coehlo

ÉCHANTILLONS

22-78486 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
22-78488 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
22-78490 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
22-78492 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
22-78494 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 22-78486

Prélèvement du : 14.06.2022
Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1025 - Plage Les Pécos 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 20.1 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	230 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78488

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1026 - Plage Les Tuileries 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.3 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	140 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe B: Eau de qualité bactériologique moyenne. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78490

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1023 - Plage de Bellerive 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.6 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<10 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78492

Prélèvement du : 14.06.2022
 Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
 Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
 Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
 Température de l'eau : 20.9 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	330 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	360 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Non conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe C: Eau de qualité bactériologique douteuse. Une atteinte à la santé n'est pas à exclure.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

N° d'échantillon : 22-78494

Prélèvement du : 14.06.2022
Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1024 - Plage de Corcelettes - Les Pins 57,
1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 20.9 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<10 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

CONCLUSION DU DOSSIER

Compte tenu des résultats défavorables pour la plage du Pompage, un nouveau prélèvement est requis. Le matériel vous est envoyé.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 425.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que les échantillons prélevés. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.

P.O. 
LE CHIMISTE CANTONAL

Date: 01.07.2022

N°: 12.0703 classement doc. original

AR le: par:

DISTRIBUTION

Pour traitement	Pour information
LTH	Délai
1104	Délai
	Délai

☒ Courrier municipal

☐ Saisi OJ du: _____

☐ Retourner à: _____

Commune de Grandson
Rue Basse 57
1422 Grandson

Epalinges, le 28.06.2022

RAPPORT D'ANALYSE

N° de dossier : 22-VD-23950

V 1



INTRODUCTION

But du contrôle : Prélèvement officiel d'eau de baignade / Eau de baignade - Plages / Commune de Grandson
Prélèvement du : 20.06.2022
Date arrivée : 21.06.2022
Effectué par : M. A. COELHO

ÉCHANTILLON

22-83321 Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
2 - Lac de Neuchâtel, 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson

RÉSULTATS D'ANALYSES

N° d'échantillon : 22-83321

Prélèvement du : 20.06.2022
Secteur : 2 - Lac de Neuchâtel
Lieu de prélèvement : 1106 - Plage du Pompage 57, 1422 Grandson
Dénomination spécifique : Eaux de baignade provenant de rivières et de lacs
Température de l'eau : 21 °C

Analyses microbiologiques (VD-MIBIOL)

Méthode-N°	Paramètre	Résultat	Norme	Appréciation
721-MON-007	Escherichia coli	<100 UFC/100 ml	max. 1 000 UFC/100 ml	Conforme
721-MON-013	Enterococcus spp.	<100 UFC/100 ml	max. 300 UFC/100 ml	Conforme

max: Valeur maximale; min: Valeur minimale

- Classe A: Eau de bonne qualité bactériologique. Une atteinte à la santé par l'eau de baignade n'est pas à craindre.
Directive de l'OFEV sur l'évaluation des eaux de baignade et règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages.

ÉMOLUMENTS

Conformément aux dispositions de l'art. 4 du règlement cantonal sur le contrôle de la qualité hygiénique de l'eau des plages, les frais d'analyse sont mis à la charge de la commune.

Émoluments : 85.00 CHF (Montant HT)

REMARQUE

Le présent rapport d'analyse ne concerne que l'échantillon prélevé. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.


LE CHIMISTE CANTONAL